

Charte d'utilisation des salles informatiques (Pendant les cours ou en libre accès)

- Salles informatiques du lycée -salle info étage, langues et rotonde - (cours).
- Salle E5 (cours bâtiment CFA- CFPPA*).
- Salle E1 (cours bâtiment au CFA- CFPPA*).
- CDI* encadré par les documentalistes (attention RI* propre à cet espace).
- CDR* encadré par l'animateur(trice)

Services offerts :

Les activités que vous pouvez pratiquer (avec accord de votre enseignant durant les cours) :

- Navigation sur le Web
- Utilisation du courrier électronique
- Pratique raisonnable du chat et des réseaux sociaux dans le respect de la netiquette
- Utilisation des outils bureautiques
- Consultation de CD ROM, de DVD¹
- Mise en ligne de pages web

Conserver vos données :

- Les données doivent être sauvegardées par les utilisateurs (c'est-à-dire vous-même) dans votre espace dédié ; **L'établissement n'est pas responsable de la perte des données.**
- Vous ne devez pas stocker de fichiers audio ou vidéo dans l'espace qui vous est alloué. L'établissement ne possédant pas les licences de ces différents fichiers.
- La sauvegarde sur support amovible (CD-RW, clé USB, disque externe) est autorisée après une analyse à l'antivirus.
- Virus : afin d'éviter la propagation de virus : lorsque vous consultez votre boîte aux lettres électronique (Email) Vous ne devez en aucun cas ouvrir les pièces jointes d'expéditeurs inconnus.

*CFA : Centre de formation pour apprentis.

*CFPPA : Centre de formation Professionnelle et de Promotion Agricoles.

*CDI : Centre de Documentation et d'Information.

*CDR : Centre de Ressources.

¹ Sur les postes équipés de lecteurs optiques

Internet :

Attention
Vous n'êtes pas des utilisateurs anonymes !

- Toutes les activités (web entre autres) sur les postes informatiques sont enregistrées sur un serveur. Conservées pendant un an, elles sont donc susceptibles d'être contrôlées a posteriori.
- La consultation de sites licencieux est interdite (sites à caractère pornographique, pédophile, violent, extrémiste, discriminatoire, ou faisant l'apologie de pratiques illégales)
- L'utilisation d'Internet doit se faire dans le cadre d'objectifs pédagogiques.
- L'usage du chat ou de la messagerie doit être conforme à la législation, au règlement intérieur et ne doit pas heurter les autres utilisateurs de ces espaces numériques
- Vous ne devez pas stocker de fichiers audio, vidéo dans l'espace qui vous est alloué. L'établissement ne possédant pas les licences de ces différents fichiers.

Matériel :

Respecter le matériel :

- Le matériel doit demeurer dans la salle
- Éteignez-le correctement (cliquer sur bouton Démarrer, Arrêter)
- Vous ne devez pas intervenir sur les paramètres systèmes des machines, ni modifier leur configuration
- Réseau : vous avez accès au réseau interne de l'établissement dans la limite des droits qui vous sont alloués.
- Vous ne devez pas modifier les répertoires et les fichiers des disques mis à votre disposition en dehors de votre dossier personnel (P:\, Bibliothèques/Documents)
- VOUS NE DEVEZ PAS INSTALLER de logiciels sans accord du technicien ou du responsable informatique.

Généralités :

- En cas de problèmes « **graves** » (logiciel ou matériel): Faites appel au service informatique
- Ne pas boire, manger ou jeter des emballages de nourriture dans les salles informatiques.
- En fin de séance : ranger les chaises, remettre en place le matériel (clavier, souris, etc.), ramasser les papiers.
- Privilégier les recherches liées à la formation.

De manière générale, chaque utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie dans le cadre de la loi et du règlement intérieur de l'établissement. Dans le cas contraire il s'expose à des sanctions pouvant aller :

De l'interdiction temporaire ou définitive de l'accès aux salles informatiques (en dehors des cours) aux différentes sanctions prévues par le règlement intérieur.

Feuille à remplir, et à rendre

Convention d'utilisation du matériel informatique de l'EPLEFPA J. BUJALT

AVERTISSEMENT :

L'établissement se donne le droit de contrôle sur l'utilisation qui est faite des matériels, les accès réalisés sur le Web, et de se retourner vers la personne inscrite en cas de problèmes matériel, logiciel ou d'accès non autorisés.

Tout utilisateur qui ne respecterait pas ces règles serait contraint à l'arrêt immédiat de ses activités suivi d'une interdiction temporaire d'accès aux salles informatiques de l'établissement avec désactivation de son compte (en dehors des heures de cours obligatoires).

Je soussigné :

- Nom :
- Prénom :
- Classe ou formation :

Déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

L'apprenant :

les parents :

LE DIRECTEUR DU SITE DE MELLE
B. DIELTIENS

Avec le concours
financier de la



LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE
JACQUES BUJALT
B.P. 70013 - Route de La Roche
79500 MELLE
Tél. : 05 49 27 02 92 - Fax : 05 49 27 02 14
legta.melle@educagri.fr
<http://www.terres-et-paysages.fr>

